



Carnaval de Venise

Du vendredi 21 au lundi 24 février 2025

Voyage en avion-hébergement hôtel à Venise centre

Programme (susceptible de modifications)

Vendredi 21 février

Rendez-vous à l'aéroport de Marseille Provence T2 à 10h40, vol à 12h40. Arrivée à l'aéroport de Trévis 13h55 et transfert en bus jusqu'au Piazzale Rome (30Kms), puis continuation en vaporetto jusqu' à Ca' d'Oro. Installation à l'hôtel. Temps libre. Dîner et logement à Venise. **Hôtel Al Vagon**
www.hotelalvagon.com

Samedi 22 février

Après le petit déjeuner rendez-vous avec notre guide dans le quartier Castello, le *sestiere* plus étendu de Venise, **visite de l'Ospedale della Pietà**, ancien hospice, orphelinat et conservatoire de musique vénitien actif notamment aux XVIIe et XVIIIe siècles, **l'église San Giovanni in Bragora** ou a été baptisé Vivaldi (le baptême du christ de C. Da Conégliono) et **l'église San Zaccaria**, petit bijou architectural dont les couloirs sont richement décorés (G.Bellini : la Conversation sacrée, Tintoret, Palma le vieux, Tiepolo...). Déjeuner libre. Après-midi libre pour assister à 16h00 sur la place Saint Marc **au défilé «Delle Marie»** (jeunes vénitiennes en costumes). Dîner libre. A 19h, possibilité d'assister à l'opéra *Il Barbieri di Siviglia* au théâtre La Fenice. Logement à Venise.

Dimanche 23 février

Après le petit déjeuner, journée libre pour participer au spectacle d'ouverture du carnaval sur la place Saint Marc. Déjeuner libre. RDV à 19h50 devant la Basilique Saint Marc, pour la **visite exceptionnelle, privée et guidée de la Basilique Saint Marc** et de sa crypte. Dîner et logement à Venise.

Lundi 24 février

Après le petit déjeuner, transfert en vaporetto jusqu'au Piazzale Roma, puis continuation en bus jusqu'à l'aéroport de Trévis. Vol à 13h45, arrivé à Marseille à 15h10 pour Marseille.

Participation 830€ (min. 20 pers.) Inscriptions ouvertes

Chèque d'acompte de 330€ ou 350€ avec l'ass. annulation à l'ordre ACCI

Le prix comprend : en vol direct a/r, les transferts, l'hôtel** dans le centre de Venise, les petits déjeuners, les dîners avec les boissons (sauf celui du 22 février), les visites guidées mentionnées dans le programme, les éventuelles entrées dans les sites prévues dans le programme, la présence d'un accompagnateur.

Le prix ne comprend pas : les déjeuners et le dîner du 22 février, l'assurance annulation facultative à souscrire au moment de l'inscription (20€), la cotisation annuelle à l'association obligatoire (18€), le supplément chambre individuelle (180€).

Renseignements: 06.80.68.37.53 contact@asso-acci.com A.C.C.I. 19, rue L. Maurel 13006 Marseille

